

ACL ZIMMERSHEIM
5 rue de l'Ecole 68440 ZIMMERSHEIM
Association inscrite près du Tribunal Judiciaire de
Mulhouse – Volume XXVIII folio 50
N° siren : 418 254 959

RAPPORT DU COMITE A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

DU 10 NOVEMBRE 2022

Chers membres,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association pendant l'exercice clos le **31.12.2021** et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice.

ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

Situation de l'association et évolution de son activité au cours de l'exercice écoulé :

L'association Culture et Loisirs de Zimmersheim est gérée par un comité bénévole d'une dizaine de membres qui assurent l'organisation des activités hebdomadaires et l'organisation des manifestations du village.

Nous vous rappelons qu'une grande partie du comité a été renouvelé par la dernière assemblée le 25 novembre 2021.

Le programme des activités 2021/2022, établis par Madame LAMBERT Emmanuelle (ancien membre du comité) proposait 15 activités. Sur ces 15 activités seulement 13 ont pu démarrer. En effet, ni le volley animé par Monsieur MANGANIELLO ni la peinture acrylique n'ont pu reprendre sur la saison 2021/2022.

La crise sanitaire a fortement perturbé les activités de l'ACL de janvier à juin 2021. Une seule manifestation a été organisée chez GSUNGO le 26.06.2021.

Le comité a constaté une perte importante de membres entre 2020 et 2021. Alors que l'ACL comptait 296 membres en 2020, nous ne sommes plus que 183 membres en 2021.

Progrès réalisés pendant l'exercice écoulé :

« Le rôle de l'ACL est et restera de proposer des activités et d'organiser des manifestations afin de faire vivre le village et ainsi permettre aux habitants de se rencontrer. »

Afin de relancer correctement les activités et manifestations, le comité a réfléchi dès décembre 2021 aux canaux de communications à utiliser pour développer sa communication.

L'ACL s'est dotée d'un site web et a revitalisé la page FACEBOOK grâce notamment aux travaux de Pierre-Luc DEBECKER et Isabelle IAIZA.

Le nom de domaine aclzimm.fr a été mis en place pour :

- Communiquer plus facilement avec les membres et animateurs
- Avoir une cohérence organisationnelle

Le comité constate également que les animations proposées n'attirent pas assez d'enfants et adolescents du village. Des soirées jeux de sociétés et des ateliers scrapbooking seront dorénavant proposés.

Thomas SUPPLY propose également de relancer les manifestations d'avant Covid afin de réanimer le village, en organisant notamment :

- Course d'orientation de nuit
- Troc Plantes
- La fête de l'été
- Exposition de peintures
- Marché de Saint Nicolas
- Loto

Difficultés rencontrées pendant l'exercice écoulé :

Deux animateurs sportifs (Messieurs Omar N'DIAYE et PILLARD Ghislain) proposent leurs services dans la salle de motricité de l'école les mardis et samedis et souhaitaient intégrer l'ACL.

Pour des raisons tenant à des conditions tarifaires, l'ACL n'a pas pu intégrer les animations.

Evolution prévisible de la situation de l'association et ses perspectives d'avenir :

Le programme 2022/2023 fait peau neuve avec l'arrivée de nouvelles activités :

- Les ateliers d'Urbanisme animé par Monsieur CLADEN Rémy
- Dog'N'fun animé par Madame Alexandra DAVID
- Scrapbooking animé par Madame DELCOURT Virginie
- Atelier Cirque à destination des enfants pendant les vacances scolaires animé par Monsieur Clément RICHARD
- Soirée jeux de sociétés animé par Monsieur Richard GERGEN et Frank PELLIER
- Pilates animé par Monsieur PILLARD Ghislain

A ce jour nous cherchons toujours des animateurs et participants pour le Volley et tennis de table.

Le nouveau programme de l'ACL compte désormais 21 activités (hors Volley et tennis de table)

Enfin nous avons organisé un concours « logo » en mars 2022 afin de rafraîchir l'image de l'ACL.

Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport de gestion est établi :

Deux évènements importants sont à signaler :

- En mars 2022, un sinistre a endommagé la toiture du « presbytère », obligeant le comité et la Mairie, à chercher des solutions alternatives pour que toutes les activités proposées puissent continuer.
- Madame HERR, chef de chœur de la PASTOURELLE, est en maladie depuis le 3 janvier 2022. Son absence a contraint la chorale de s'arrêter durant une longue période (de janvier à juin).
- Les cuisinières ont décidé de suspendre leurs activités en attendant la rénovation. Elles restent cependant adhérentes pour la saison 2022/2023

Enfin nous vous rappelons que des travaux de rénovations du « presbytère » sont prévues d'ici quelques mois. Dès que nous aurons plus d'informations de la part de la Mairie, nous réorganiserons les espaces afin que toutes les animations puissent continuer durant cette période.

RESULTATS ET AFFECTATION DES RESULTATS

Examen des comptes et résultats :

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

	ACL	PASTOURELLE	TOTAL
COTISATIONS	- 3 238,50 €	- 1 032,50 €	- 4 271,00 €
PARTICIPATIONS ACTIVITES	- 5 342,00 €	- 1 822,50 €	- 7 164,50 €
PRESTATIONS MANIFESTATIONS	- 160,00 €		- 160,00 €
SUBVENTION MAIRIE	- €	- €	- €
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	- 8 740,50 €	- 2 855,00 €	- 11 595,50 €
ENTRETIEN PT EQUIPEMENT	- €	30,33 €	30,33 €

FOURNITURES ADMINISTRATIVES	304,70 €		304,70 €
DEPENSES LIEES AUX MANIFS	140,85 €	800,86 €	941,71 €
ASSURANCE MULTIRISQUE	2 407,10 €		2 407,10 €
CADEAUX/DONS	1 550,00 €	452,00 €	2 002,00 €
FRAIS POSTAUX			- €
TELECOMMUNICATIONS	156,25 €		156,25 €
SERVICES BANCAIRES	45,36 €	9,00 €	54,36 €
TOTAL CHARGES EXTERNES	4 604,26 €	1 292,19 €	5 896,45 €

REMUNERATIONS	5 963,25 €	3 570,01 €	9 533,26 €
ACTIVITE PARTIELLE	- 3 683,05 €	- 1 672,30 €	- 5 355,35 €
TOTAL SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 280,20 €	1 897,71 €	4 177,91 €

COTISATIONS SOCIALES	1 512,38 €	821,18 €	2 333,56 €
MEDECINE DU TRAVAIL	211,20 €	105,60 €	316,80 €
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	130,78 €	31,81 €	162,59 €
TOTAL CHARGES SOCIALES	1 854,36 €	958,59 €	2 812,95 €

CHARGES DIVERSES GESTION COUR	0,30 €	- €	0,30 €
TOTAL AUTRES CHARGES	0,30 €	- €	0,30 €

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	8 739,12 €	4 148,49 €	12 887,61 €
-------------------------------------	-------------------	-------------------	--------------------

RESULTAT D'EXPLOITATION	- 1,38 €	1 293,49 €	1 292,11 €
--------------------------------	-----------------	-------------------	-------------------

PDTS FINANCIERS	- 13,15 €	- 44,61 €	- 57,76 €
-----------------	-----------	-----------	-----------

RESULTAT DE L'EXERCICE	- 14,53 €	1 248,88 €	1 234,35 €
-------------------------------	------------------	-------------------	-------------------

Contrairement aux années précédentes, la commune n'a versé aucune subvention en 2021.

Les réviseurs aux comptes, Monsieur EISENMANN Jean Claude et Monsieur OBERLE Claude ont procédé aux contrôles des comptes le 15.06.2022 et certifient que :

- Les comptes sont tenus avec soin et exactitude
- Les chiffres du bilan et du compte de résultat correspondent aux justificatifs présentés.

Proposition d'affectation :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de 1234.35 euros.

Les propositions qui vous sont présentées tiennent compte de la situation de l'association au cours de l'exercice écoulé et de ses perspectives d'avenir.

Nous espérons qu'elles recevront votre approbation.

Le Président

Thomas SUPLY

Le Trésorier

Gilles MIEHLE